

Nord Kivu : l'école reste un droit, malgré les combats

Alors que les combats en République démocratique du Congo ont forcé des millions de personnes à fuir, notamment dans l'Est du pays, l'ampleur de la crise humanitaire reste méconnue, et les moyens insuffisants devant la multiplicité des besoins. Au-delà du manque de vivres, l'un des domaines où les manques sont les plus criants, c'est celui de l'éducation. Or les enfants déplacés et déscolarisés courent le risque d'être recrutés par des groupes armés pour devenir des enfants soldats. Dans la banlieue de Goma, l'ECC Nord-Kivu, branche locale de l'Église du Christ au Congo, s'efforce d'organiser des sessions de rattrapage pour des élèves du principal camp de déplacés, celui de Kanyaruchinya. Ce projet a obtenu un soutien financier via le Défap et Solidarité protestante.



Des tentes de déplacés ayant fui les combats, dans la banlieue de Goma © Défap

Près de 7 millions de déplacés à l'intérieur du même pays. C'est le bilan, terrible, établi en octobre 2023 par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), qui tentait alors d'évaluer l'impact sur la population civile des conflits en République démocratique du Congo (RDC). C'est aussi la dernière évaluation chiffrée dont on dispose à ce jour, mais elle est certainement déjà dépassée par la poursuite des violences dans l'Est du pays. Ce bilan est à mettre en rapport avec les dimensions de l'État : plus grand pays d'Afrique francophone, la RDC a une superficie comparable à celle de l'Europe occidentale. C'est aussi un pays richement doté en ressources naturelles exceptionnelles : cobalt, cuivre, diamants et « terres rares » comme le coltan, crucial pour produire des smartphones ; sans compter une faune et une flore exceptionnelles, la RDC comptant sur son sol la deuxième plus grande forêt tropicale du monde. Mais toutes ces

ressources profitent peu à la population, et elles sont même une malédiction : elles sont les enjeux de tous les conflits. En dépit – ou à cause – de toutes ces richesses, la RDC figure parmi les cinq nations les plus pauvres du monde. En 2023, environ 74,6% des Congolais vivaient avec moins de 2,15 dollars par jour. Environ une personne sur six vivant dans une extrême pauvreté en Afrique subsaharienne habite en RDC.

L'Est du pays fait partie des régions les plus instables. Depuis fin 2021, la situation sécuritaire s'est gravement détériorée dans les provinces du Nord-Kivu et de l'Ituri, où des milliers de personnes ont dû fuir les affrontements entre l'armée congolaise et des groupes armés. Régulièrement, les combats entre les rebelles du M23 et des groupes armés pro-gouvernementaux se rapprochent de Goma, ville de plus d'un million d'habitants située tout près de la frontière rwandaise. C'est là que se trouvent rassemblés une grande partie des déplacés fuyant les violences, dans des camps dont les plus anciens sont devenues de vraies villes de tentes, comme celui de Kanyaruchinya.

L'éducation, grande oubliée de la crise humanitaire

Les besoins y sont immenses, et les ressources apportées par les institutions internationales insuffisantes : la crise humanitaire de RDC est largement ignorée sur la scène internationale. Les Églises sur place tentent de pallier le manque de moyens. C'est le cas de l'ECC (Église du Christ au Congo), principale dénomination protestante du pays, très présente sur l'ensemble du territoire de RDC et très structurée. Au cours de l'été 2023, le Défap, avec la plateforme Solidarité protestante, avait déjà apporté son soutien à l'ECC pour des distributions de vivres et de produits d'hygiène dans le camp de Kanyaruchinya. À présent, l'ECC s'efforce de répondre à d'autres besoins : ceux des élèves déscolarisés.

Car même quand l'aide internationale arrive, même quand des distributions alimentaires peuvent être organisées, ce soutien va difficilement au-delà. Dans les camps autour de Goma, les enfants se retrouvent sans prise en charge éducative. Les écoles manquent (beaucoup sont occupées par des rebelles) et les parents, qui ont tout perdu, n'ont plus de quoi payer les frais de scolarité. Or l'éducation est un droit, comme le rappelle l'Unicef : elle figure à l'article 28 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Et en RDC, l'absence de prise en charge scolaire des enfants déplacés de guerre les expose au risque d'être recrutés par l'un ou l'autre groupe armé et de devenir des enfants soldats.

Voilà pourquoi la branche locale de l'Église du Christ au Congo, l'ECC Nord-Kivu, a décidé d'organiser des sessions de rattrapage. Elle a choisi de se concentrer sur des groupes de lycéens de Terminale, pour leur permettre d'aller jusqu'au bout de leur scolarité et de se présenter aux épreuves du Baccalauréat. Un projet qui a obtenu un soutien financier via le Défap et Solidarité protestante. Pour le mener à bien, il s'agit tout d'abord d'apporter une aide alimentaire aux élèves ; ensuite, d'assurer une session de rattrapage scolaire de qualité. Les jeunes participants de ce programme d'aide seront ainsi rassemblés quotidiennement en trois groupes, en fonction des trois filières les plus suivies : « Pédagogie générale », « Techniques sociales » et « Agronomie / Biochimie ». Et ils pourront étudier, sous la responsabilité d'une équipe de neuf enseignants constituée pour l'occasion, soit dans une chapelle, soit dans des salles de classe d'écoles proches du camp de Kanyaruchinya.



Des élèves en RDC © Défap

Solidarité Protestante : être solidaire dans les situations d'urgence

Solidarité Protestante est une plateforme au sein de la Fondation du Protestantisme sollicitée pour mobiliser, sensibiliser et récolter des fonds afin de manifester l'action solidaire du monde protestant dans des situations d'urgence ou de crises internationales. Le comité de cette plateforme est piloté par la Fondation du Protestantisme et la Fédération protestante de France qui s'entourent d'ONG et d'institutions chrétiennes expertes dans l'aide humanitaire d'urgence et de crise. Le Défap fait partie de ces institutions. Pour chaque situation, les opérateurs sont choisis par l'ensemble du comité en fonction de l'analyse faite et des demandes parvenues au comité.